



**Organisation
mondiale de la Santé**

BUREAU RÉGIONAL DE L'
Europe

Comité régional de l'Europe
Soixante et unième session

EUR/RC61/4 Add.1

Bakou (Azerbaïdjan), 12-15 septembre 2011

11 septembre 2011

112508

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

ORIGINAL : ANGLAIS

Dix-huitième Comité permanent du Comité régional de l'OMS pour l'Europe – Rapport de la cinquième session

Ce document contient le rapport de la cinquième et dernière session du dix-huitième CPCR (tenue à Bakou (Azerbaïdjan) le 11 septembre 2011, veille de l'ouverture de la soixante et unième session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe). Il doit être lu en parallèle avec le rapport consolidé sur les travaux du dix-huitième CPCR (document EUR/RC61/4).

Introduction

1. Le dix-huitième Comité permanent du Comité régional de l'OMS pour l'Europe (CPCR) a tenu sa cinquième et dernière session au Gulustan Palace de Bakou (Azerbaïdjan) le dimanche 11 septembre 2011, veille de l'ouverture de la soixante et unième session du Comité régional (CR61).
2. Les membres du CPCR de Bulgarie, du Monténégro et de l'ex-République yougoslave de Macédoine ont fait parvenir leurs excuses pour leur absence. Outre les membres européens du Conseil exécutif officiellement chargés d'assurer la liaison avec le Comité permanent (l'Estonie actuellement et l'Allemagne à l'avenir), le CPCR a convenu que d'autres pays européens membres du conseil pourraient assister à la session en tant qu'observateurs.
3. Dans sa déclaration liminaire, la directrice régionale annonce au dix-huitième CPCR que depuis sa précédente session, le Bureau régional a poursuivi ses travaux sur la nouvelle politique européenne pour la santé – Santé 2020 – et parachevé les préparatifs du CR61 (notamment grâce à plusieurs téléconférences avec le CPCR). Deux réunions préparatoires ont eu lieu à Bakou le 10 septembre 2011 et dans la matinée du 11 septembre : la première, pour les délégués de haut niveau venus d'une sélection d'États nouvellement indépendants et de Géorgie, et la seconde pour les représentants de 18 pays fortement touchés par la tuberculose. Le professeur Michel Kazatchkine, directeur exécutif du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (Fonds mondial) a également assisté à la deuxième réunion.
4. Le dix-huitième CPCR adopte sans modification le rapport sur sa quatrième session.

Mesures pour la prévention des inondations sur le site du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe à Copenhague

5. La directrice régionale rapporte que le site du Bureau régional de l'OMS à Copenhague (situé juste à côté d'une station de pompage pour eaux d'égout) a subi de graves inondations provoquées par de grosses averses à trois reprises depuis l'année dernière. Les deux incidents les plus récents se sont produits le 2 juillet et le 14 août 2011. Les inondations ont causé d'importants dégâts aux bâtiments et aux biens, ce qui a entraîné des frais considérables pour l'OMS et pour l'agence danoise chargée des palaces et propriétés, qui avait mis la propriété à la disposition de l'OMS au nom du gouvernement danois. Étant donné que la santé et la sécurité du personnel revêtent une importance primordiale, des audits indépendants sur les risques de santé encourus dans le cadre du travail, ainsi que sur l'intégrité structurelle des bâtiments, ont été effectués après chaque inondation.
6. Grâce à une étroite collaboration entre l'OMS, l'agence danoise chargée des palaces et des propriétés, la commune de Copenhague et Copenhagen Energy (KE), l'organisme responsable du système d'égouts publics, des mesures ont récemment été prises pour la protection temporaire de la propriété. En outre, un accord a été trouvé sur une solution permanente (à savoir une conduite installée depuis la zone située autour de la station de pompage et passant sous les locaux du Bureau régional pour rejoindre la mer). Les travaux nécessaires seront achevés pour le 1^{er} octobre 2011.
7. Le Comité permanent félicite la directrice régionale et son personnel pour avoir poursuivi avec succès leur travail dans des circonstances très difficiles et espère que l'OMS a reçu du gouvernement danois l'assurance que tout était fait pour remédier à la situation et empêcher qu'elle ne se reproduise.

Consolidation des programmes Environnement et santé de l'OMS/Europe

8. La directrice régionale fait savoir au CPRC que le gouvernement italien a finalement décidé de ne pas poursuivre le financement du Bureau de Rome du Centre européen de l'environnement et de la santé de l'OMS. Ce Bureau a donc dû fermer, mais, grâce au soutien très généreux du gouvernement allemand, la plupart de ses activités seront transférées au bureau du Centre à Bonn. Des accords ont été conclus avec tout le personnel de la catégorie professionnelle de Rome concernant le maintien de leurs contrats de travail avec l'OMS, tandis que les contrats des agents des services généraux (recrutés localement) ne seront pas renouvelés. À partir du début de l'année 2012, le Bureau de Bonn aura des attributions élargies, axées sur le travail technique et l'acquisition de bases factuelles, tandis que le coordinateur pour l'environnement et la santé de Copenhague assurera d'une main ferme l'orientation générale des stratégies et politiques. L'OMS est très reconnaissante envers le gouvernement italien pour l'appui qu'il a apporté au Centre européen de l'environnement et de la santé pendant 20 ans.

9. Le Comité permanent exprime sa gratitude au gouvernement allemand pour avoir maintenu et renforcé son soutien au Bureau de Bonn.

Examen du programme provisoire de la soixante et unième session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe

10. La directrice régionale informe le CPRC des modifications finales au programme provisoire du CR61. Le président de l'Azerbaïdjan s'adressera au Comité régional lors de la séance d'ouverture, tandis que la Première Dame de Géorgie, l'ambassadrice de bonne volonté de l'OMS dans la Région européenne pour les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en rapport avec la santé, participera très probablement au déjeuner ministériel le premier jour. Une courte cérémonie pour célébrer le partenariat renforcé entre l'OMS/Europe et le Fonds mondial aura lieu lundi, après le déjeuner. Suite à la « journée ministérielle » du mardi, deux réunions entières seront consacrées, le mercredi matin, au thème de la réforme de l'OMS. Il est prévu que le rapport des débats du Comité régional, en plénière comme dans le cadre des trois groupes de travail, constitue une contribution substantielle à la préparation des documents de la séance extraordinaire du Conseil exécutif qui se tiendra en novembre 2011.

11. Le Comité permanent demande que les discussions des groupes de travail sur la réforme de l'OMS fassent l'objet d'une préparation plus exhaustive. En guise de réponse, la directrice régionale propose d'organiser des réunions d'information détaillées avec les facilitateurs (siégeant actuellement au CPRC et au Conseil exécutif) et les « personnes-ressources » indépendantes pour chacun des trois groupes de travail.

12. Le membre polonais du CPRC informe le Comité permanent que, son pays assurant actuellement la présidence du Conseil de l'Union européenne, une conférence d'experts du Réseau des instituts nationaux de santé publique sur le renforcement de la santé publique en Europe sera organisée à Poznan (Pologne) les 5 et 6 novembre 2011, suivie d'une conférence ministérielle sur « La solidarité en santé – combler l'écart de santé entre les États de l'Union européenne ». La directrice régionale confirme que le Bureau régional, avec sa nouvelle responsabilité mondiale en ce qui concerne les relations entre l'OMS et l'Union européenne, continuera à travailler étroitement avec tous les pays exerçant la présidence du Conseil de l'Union européenne.

13. Le directeur, Gestion des programmes, informe le CPRC que, dans le cadre des discussions sur les réformes à l'OMS, et notamment de la composante consacrée à la réforme de

la gestion, l'approche élaborée par le Comité régional, et faisant du budget programme de l'Organisation un outil stratégique pour la responsabilisation, sera présentée au CR61 à des fins d'information plutôt qu'à des fins d'adoption. Si le Comité régional approuve l'approche en principe (comme expliquée dans le document EUR/RC61/Inf.Doc./10), celle-ci pourra être testée dans la Région européenne pendant un an avant d'être soumise pour approbation au CR62.

14. Le directeur, Information, bases factuelles et recherche, fait remarquer que plusieurs démonstrations de l'Atlas du Bureau régional sur les inégalités sociales seront organisées pendant toute la semaine prochaine, tandis que la séance d'informations techniques du lundi sera consacrée à la fixation des objectifs de Santé 2020.

Composition des organes et comités de l'OMS

15. Le 18^e CPR examine les dernières mesures qui doivent être prises par son président et son vice-président en vue d'aboutir à un consensus sur la nomination des membres des organes et comités de l'OMS sur laquelle se penchera le CR61.

Projet de plan de travail pour le dix-neuvième CPR, 2011-2012

16. Le CPR examine un premier projet de plan de travail pour l'année à venir et fait remarquer qu'il faudra probablement organiser une vidéoconférence en juin 2012 pour préparer le CR62 (comme ce fut le cas en 2011). Il est également informé de l'intention du Bureau régional de tenir une réunion d'une journée du Forum européen sur la politique de la santé le 27 novembre 2011 en Israël, suivie d'une conférence de deux jours sur Santé 2020.

17. Le président rappelle que le XIX^e CPR doit évoquer la question de la fonction de supervision du Comité permanent.